

Les 25 s'accordent pour réformer le secteur de la pêche

Les ministres européens de l'Agriculture ont adopté hier à Luxembourg un nouveau système d'aides communautaires à la pêche pour 2007-2013, qui vise à moderniser et diversifier ce secteur menacé par la baisse des ressources halieutiques.

Le nouveau Fonds européen pour la pêche (FEP),

doté d'un budget de 3,8 milliards d'euros remplacera le système actuel, l'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP), mis en place en 2000 et qui arrive à échéance à la fin de l'année.

«L'accord est équilibré : il permet d'une part de soutenir le secteur et d'améliorer sa compétitivité, et

d'autre part de promouvoir une pêche durable, plus respectueuse de l'environnement, ainsi que l'aquaculture», a déclaré Joe Borg, le commissaire européen à la Pêche et aux Affaires maritimes au cours d'une conférence de presse. «La Commission est très satisfaite qu'un accord intervienne enfin après

deux ans de négociations», a-t-il ajouté.

Le secteur de la pêche emploie environ 500.000 personnes dans l'UE, dont 230.000 pêcheurs, selon une estimation de la Commission. Il souffre de surcapacités chroniques et une pêche intensive a entraîné une diminution inquiétante des ressources



Afin d'accroître la valeur ajoutée des produits de la pêche, les entreprises de transformation, souvent des petites unités, pourront également bénéficier de subventions.

en poissons dans les eaux européennes, certaines espèces étant menacées d'extinction. Des aides seront accordées aussi pour réorienter les engins de pêche vers des techniques plus respectueuses

de l'environnement et moins consommatrices d'énergie. Les pêcheurs bénéficieront de subventions pour remplacer les moteurs anciens par de nouveaux moins gourmands en carburant.